

## Concertation préalable Schéma directeur de la ligne A - Chessy

**Participez à la concertation préalable sur le Schéma directeur de la ligne A - Chessy en donnant votre avis du 26 mai au 15 juin 2014.**

Pour renforcer les performances de la ligne A du RER et faire face à l'augmentation de son trafic, un programme d'amélioration à court, moyen et long termes a été élaboré par la RATP, en collaboration avec le STIF, la SNCF et RFF. Appelé « Schéma Directeur de la ligne A du RER », ce plan d'action a été approuvé par le STIF lors de son Conseil d'administration du 6 juin 2012. Il représente un programme d'investissement de près de 900 millions d'euros (toutes dépenses confondues).

Le programme comprend en particulier l'opération « Augmentation de l'offre de transport dans les secteurs II, III et IV de Marne-la-Vallée entre Noisiel et Chessy », dite « Projet de Chessy ». L'objectif de cette opération est de renforcer l'offre de transport à l'extrémité de la branche de Marne-la-Vallée et de contribuer à la restauration de la régularité sur cette branche.

**Ce projet entre aujourd'hui dans sa phase de concertation préalable** avec le public concerné, c'est-à-dire les habitants des communes où des aménagements seront réalisés (Bussy-Saint-Georges, Chessy, Collégien, Coupvray et Jossigny) et les utilisateurs des gares de Marne-la-Vallée - Chessy, Val d'Europe et Bussy-Saint-Georges.



### Présentation du projet

Dans la pratique, le projet de Chessy consiste à :

- **faciliter le retournement des trains** : cela permettra le retournement de 3 trains en 10 minutes (au lieu de 2 trains au maximum actuellement), pour cela un trottoir de manœuvre supplémentaire sera créé en arrière-gare ;
- **augmenter la capacité de garage** : des trains supplémentaires seront nécessaires pour assurer la nouvelle desserte, pour cela des positions de garage supplémentaires seront créées en arrière-gare, permettant le remisage de 8 trains longs. Cette mesure permettra également de désengorger le site de garage de Torcy, actuellement saturé ;
- **renforcer l'alimentation électrique de la branche de Marne-la-Vallée** : renforcement de 2 postes de redressement existants et création de 3 supplémentaires sur le tronçon entre Torcy et Chessy.

Cela permettra de répondre aux besoins liés à l'augmentation du nombre de passage des trains.



Afin de permettre une mise en œuvre partielle du renforcement de l'offre sur la branche de Marne-la-Vallée, la mise en service des nouvelles installations sera menée en deux étapes successives :

- 1ère étape : création de certaines positions de garage
- 2nde étape : création des positions de garage non réalisées à la 1ère étape ; création du nouveau trottoir de manœuvre et renforcement de l'alimentation électrique.

### Modalités de la concertation préalable



La concertation préalable est un dialogue avec les citoyens, voyageurs, riverains, élus, acteurs associatifs et économiques des collectivités concernées, sur la base d'une information aussi complète que possible.

C'est un moment qui permet :

- de présenter le projet (son opportunité et ses caractéristiques principales),
- de répondre aux interrogations et aux attentes du public,
- d'initier la réflexion, d'échanger des points de vue et d'exprimer des propositions afin de faire progresser et d'éclairer la décision.

#### Comment vous informer sur le projet ?

- Des **expositions dans les gares** de Bussy-Saint-Georges, Val-d'Europe et Marne-la-Vallée – Chessy (ligne A du RER)
- Des **dépliants d'information** disponibles au guichet de ces gares
- Une **réunion d'information le 2 juin 2014 à 19 h, à Bussy-Saint-Georges** (salle Maurice Koehl – Cour de la Rivière, 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES)
- Une **réunion d'information le 11 juin 2014 à 19 h, à Chessy** (SAN du Val d'Europe - Château de Chessy – salle de la Grange, 77700 CHESSY)

#### Comment exprimer votre avis ?

- Déposez votre contribution sur Internet : [concertationRERACHessy@ratp.fr](mailto:concertationRERACHessy@ratp.fr)
- Envoyez votre contribution sur papier libre à l'adresse suivante :

RATP – CONCERTATION CHESSY 2014  
LAC VP 11  
AUTORISATION 50493

94126 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

- Remplissez et postez le coupon T pré-affranchi attaché au dépliant d'information



### Calendrier prévisionnel

- 2014** Concertation préalable
- 2015** Enquête publique
- 2016** Début des travaux
- 2017** Mise en service de 8 positions de garage (première étape)
- 2022** Mise en service complète (phase 2)

### Coût du projet et acteurs

Coût du projet : environ 90,5 millions d'euros (valeur 2012) hors achats des trains supplémentaires, financés par l'Etat et le Conseil Régional d'Île-de-France.

Le STIF, autorité organisatrice des transports en Île-de-France, décide des projets de développement des réseaux, de la tarification, nomme les maîtres d'ouvrage, désigne les exploitants et pilote les opérations. À ce titre, il a confié à la RATP la maîtrise d'ouvrage du projet dans son ensemble.

**Téléchargez le dépliant de la concertation - 296.29 Ko(kilo octets) (pdf)**

6 juin 2014

© RATP - Tous droits réservés